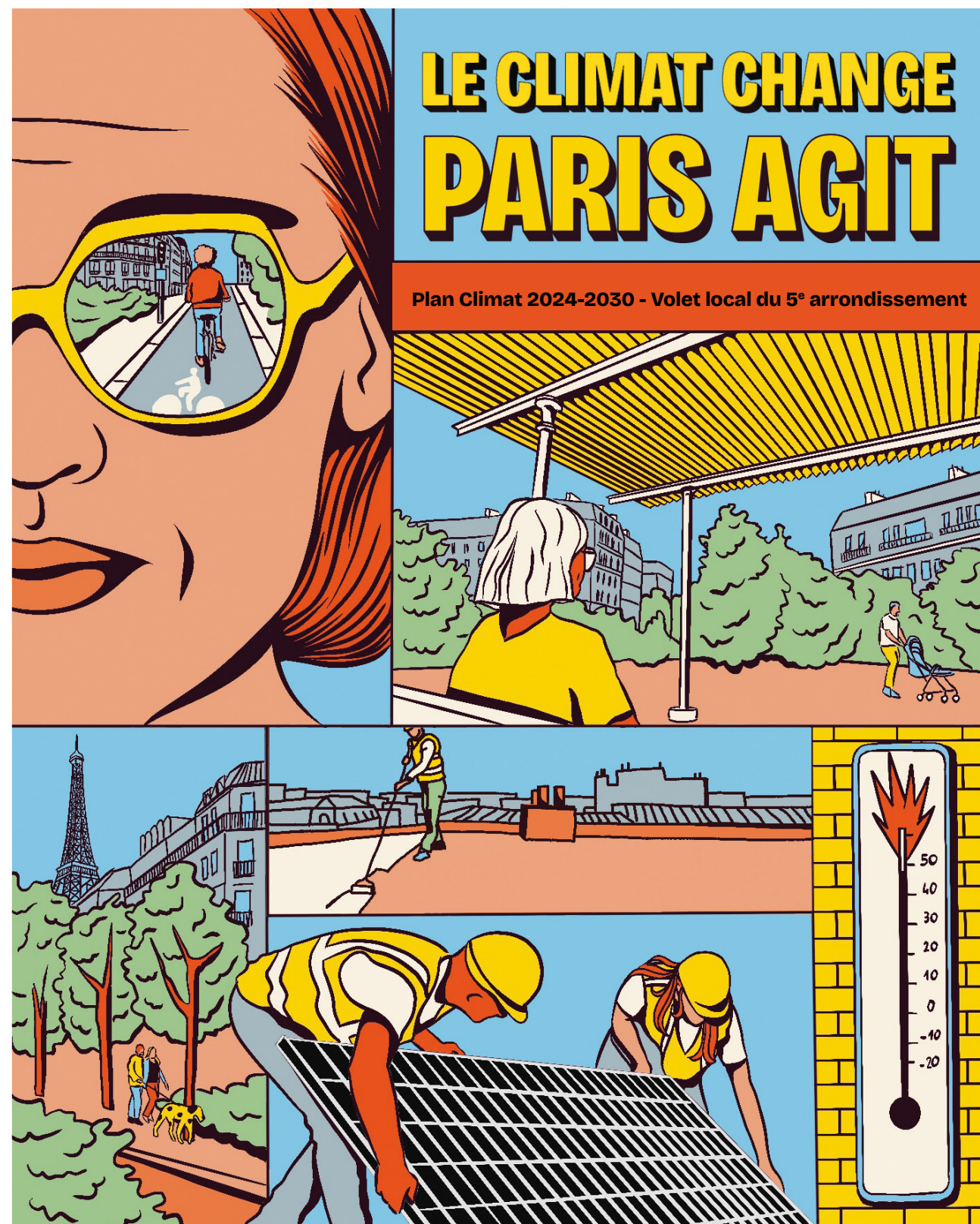
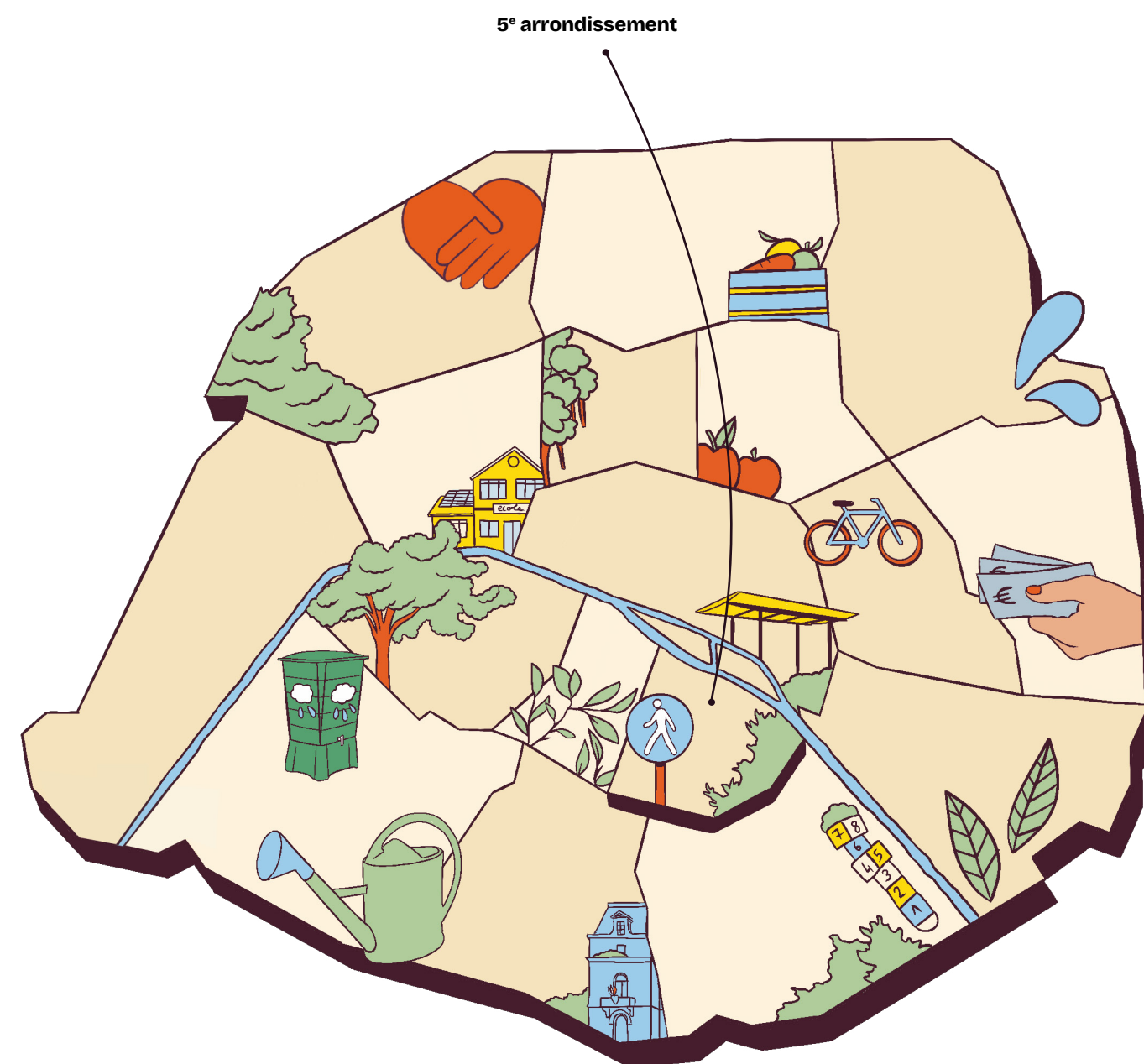




TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat

consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.



VISION & AMBITION

Portant une ambition climatique qui s'inscrit dans la durée la mairie du 5^e accompagne la mise en place d'une politique Climat pragmatique, adaptée aux enjeux et spécificités de son territoire. Elle investit de manière transversale les thématiques du Plan Climat avec une priorité portée sur les thématiques des mobilités, de l'immobilier & énergie, de l'adaptation au changement climatique et des déchets et de l'écologie culturelle.

La mairie du 5^e projette ses problématiques locales à une échelle plus globale. Cette approche multiniveau est particulièrement mise en avant sur le sujet de la mobilité avec la nécessité d'avancer en parallèle sur un urbanisme pour limiter l'usage de la voiture.

Des projets structurants sont portés au niveau de l'arrondissement avec, par exemple, le projet **de végétalisation et de piétonnisation de la rue Mouffetard** qui s'inscrit dans la continuité des démarches engagées au sein de l'arrondissement pour encourager les mobilités alternatives et un meilleur partage de l'espace public. Ces démarches sur le long terme concernent également le déploiement d'actions spécifiques telles que **l'installation de composteurs de quartier** et la pérennisation de mesures efficaces comme le haut niveau de qualité atteint dans les cantines scolaires, qui comptent aujourd'hui **100 % d'alimentation durable**.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

**MOBILITÉ**

**BÂTIMENTS**

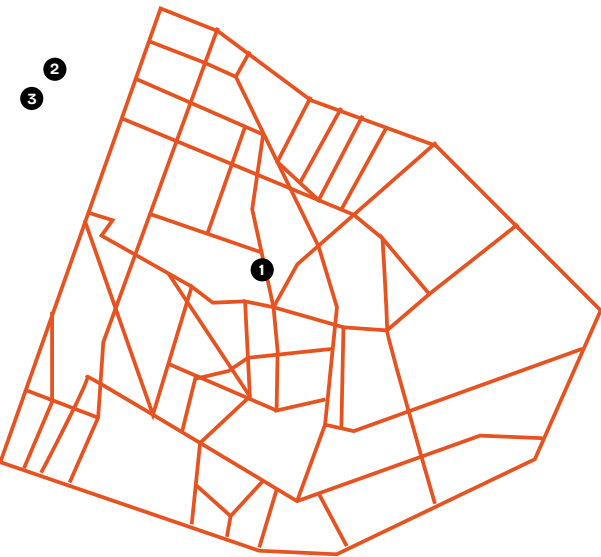
**ÉNERGIE**

**CANICULE-RAFRAICHISSEMENT**

**DÉCHETS**

**BIODIVERSITÉ - VÉGÉTALISATION**

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES



- 1 Aménagement de la rue pour mieux partager l'espace public et favoriser les mobilités douces
Rue Mouffetard
- 2 Accompagner la décarbonation des systèmes de chauffage dans le résidentiel
Tout l'arrondissement
- 3 Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des écoles
Tout l'arrondissement

RÉALISATIONS À VENIR

	2024	2026	2028	2030
	Accompagner la mobilité vélo par le déploiement des infrastructures cyclables (aménagement et équipements)			
	Accompagner les copropriétés pour la rénovation thermique et la décarbonation des systèmes de chauffage			
	Renforcer l'isolation des bâtiments publics de l'arrondissement			
	Engager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de bâtiments publics			
	Végétaliser l'arrondissement de manière ambitieuse notamment avec la multiplication par trois des plantations d'arbres			
	Poursuivre la rénovation des fontaines et développer des points d'eau pour rafraîchir l'arrondissement			
	Protéger le patrimoine végétal de l'arrondissement par l'inscription de parcelles végétales à la protection réglementaire du PLU bioclimatique			
	Accélérer le déploiement de composteurs de quartier et de collectes sur les marchés pour les déchets alimentaires			
	Accompagnement aux pratiques de tri			
	Mise en place d'un programme local d'écologie culturelle pour sensibiliser et engager les habitants du 5 ^e			